



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement (MITTD)

AGEROUTE SENEGAL
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



AVIS RECTIFICATIF

Avis à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un consultant pour les études environnementales et sociales du Programme de Désenclavement des Zones Agricoles et Minières (PDZAM)

La modification suivante a été apportée à l'avis à manifestation d'intérêt publié dans le quotidien l'AS du 09 mai 2022.

Au Point 7 : LIRE

Les expressions d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé au Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés (CPM) de l'AGEROUTE SENEGAL, sis à l'adresse ci-dessus au plus tard le **31 mai 2022 à 11 heures 30 minutes précises (GMT)** et porter expressément la mention « **avis à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un bureau pour les études environnementales et sociales supplémentaires du Programme de Désenclavement des Zones Agricoles et Minières (PDZAM)** ».

Secrétariat Cellule Passation Marchés
BP 25242 Dakar-Fann-Sénégal,
Rue David Diop x Rue F, Fann-Résidence Dakar
Tel. +(221) 33869 07 51
Email : ageroute@ageroute.sn, rndour@ageroute.sn, mlye@ageroute.sn
Site web : www.ageroute.sn

Aucune autre modification n'étant apportée, les autres points de l'Avis à manifestation d'intérêt restent inchangés.

**Le Directeur Général de l'AGEROUTE
Ibrahima NDIAYE**